

Renseignements administratifs

Nom à reporter sur la facturation : Marion Rivollet

Enseigne commerciale l'En Hot

SIRET : 523 669 554 00017 APE : 9319Z

Numéro éducateur sportif 07411ED0228 (date de fin de validité de la carte : 29/04/2026)

DE Sports de montagne - DE Alpi - AMM - option MM enneigée (valable jusqu'au 31/12/2029, nécessitant au-delà recyclage)

Etablissement sur le site EAPS (eaps.sports.gouv.fr) : Cadoux Marion



Attestation RC Pro



Nous, **MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES/MMA IARD** représenté le Cabinet **S.A.G.A.**, BP 27 – 69921 OULLINS CEDEX – France, certifions que :

Mme Marion RIVOLLET
Domicilié(e): 287 Route de Lieutraz
74130 BRISON

est assuré par le contrat n° **105.630.300** du fait de son adhésion au **SYNDICAT NATIONAL DES ACCOMPAGNEURS EN MONTAGNE (S.N.A.M.)** dont le siège se situe :

« Maison des Parcs et de la Montagne », 256 rue de la République – 73000 CHAMBERY ". Tél : 04.79.70.20 42.

Cette assurance (**tableau des garanties qui se trouve dans votre espace adhérent "Attestations & Factures"**) couvre :

- sa " **Responsabilité civile professionnelle, défense et recours pénal** " pour la pratique des activités effectuées en montagne qui ne nécessitent pas l'utilisation de techniques d'alpinisme pour la progression, à l'exception du canyoning si l'option est souscrite.

Ces activités (qui traitent l'encadrement, la formation et l'animation) peuvent être pratiquées toute l'année notamment sous forme de : **randonnées pédestres** (statut stagiaire AMM : à l'exclusion des pays étrangers ne reconnaissant pas le statut), raquettes à neige (selon diplôme), vélo tout terrain y compris sur neige fatbike (selon diplôme), vélo à assistance électrique (selon diplôme), la trottinette de descente (selon diplôme), l'encadrement des activités avec engins électriques (du type trottinettes... (selon diplôme)), à l'**exclusion de la RC circulation de l'engin électrique**, marche nordique, randonnées "pieds dans l'eau" (sous conditions : pas de recours à la nage, hauteur de l'eau dépassant rarement le genou, pas de passages dans des gorges), *longe côte (selon diplôme)* randonnées avec fauteuils tout terrain et joëlettes, reconnaissance d'itinéraires, rédactions de brochures touristiques, interventions liées à l'organisation et à la promotion des activités, parcours d'orientation avec ou sans GPS, petits travaux d'entretien et signalisation de sentiers, initiation Trail (hors compétition), activités et ateliers d'animation liés à la découverte et à la connaissance du milieu naturel, humain et du patrimoine montagnard (par exemple petit bricolage bois, journées fabrication du pain autour d'un four, visites de fermes, visites de ruchers...), igloos ou trous à neige.

Sont également assurées : le bivouac (statut stagiaire AMM exclu) dans un refuge pastoral non gardé, à la belle étoile sous tente, tipi, abri de survie, igloo, la fourniture de repas lors de sorties à la journée ou de sorties nocturnes (sous réserve d'être qualifié dans la fourniture de repas + obligation déclaration cerfa), l'utilisation et la garde des animaux de bât pour les besoins des activités assurées, l'activité de guide touristique, la formation professionnelle, la sous-traitance et/ou revente de prestations à d'autres accompagnateurs en montagne adhérents du SNAM, l'accompagnement du public sur site éruptif à l'île de la Réunion (selon attestation), la RC incendie, explosion et dégâts des eaux en locaux occupés pour moins de 20 jours.

- les " **Accidents corporels** " (décès, invalidité permanente) pour l'A.e.M. et ses clients,
- les " **Frais de recherches et de secours** " à hauteur de 10000 €.
- la " **Protection juridique** " sous le contrat COVEA PROTECTION JURIDIQUE n° 4 629 505
- l'**assistance rapatriement** (MMA Assistance) en cas d'accident grave survenu à plus de 50 km du domicile de l'assuré, dont l'étendue territoriale est :
pour l'A.e.M. en encadrement ou en repérage justifié => le monde entier,
pour les clients => en zone Europe géographique uniquement.

Si option(s) souscrite(s) : assurance complémentaire pour les activités suivantes :

Autres activités :

- Location de raquettes à neige et leurs accessoires
- Encadrement luge, snake gliss, airboard
- Location bâtons de marche et leurs accessoires
- Biathlon laser ou avec carabine à plomb

Cette assurance est conforme aux dispositions prévues par l'article L 321-7 du Code du Sport. Conformément aux dispositions de cet article, la Responsabilité civile « des personnes habituellement ou occasionnellement admises dans l'établissement pour y exercer les activités qui y sont enseignées » est garantie.

Cette attestation est valable pour la période du 01/12/2022 au 30/11/2023.
Pour effectuer les formalités de renouvellement, la garantie reste acquise jusqu'au 31/12/2023

Fait à OULLINS, le 09/12/2022

L'assureur, par délégation,

SARL S.A.G.A.
N° ORIAS : 09046847 - www.orias.fr
5, rue Pierre Samard - BP 27
69921 Oullins Cedex
Tél. 04 72 668 668
saga.pro@mma.fr



L'En Hôt
Marion Rivollet - 287 route de Lieutraz – 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr

Diplômes

Éducateur sportif

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

D'ALPINISME DIPLÔME D'ACCOMPAGNATEUR EN MOYENNE MONTAGNE

est attribué en application de l'arrêté N° 20110035 du 15/06/2011

à M adame CADOUX Marion épouse RIVOLLET

né(e) le 07/09/1984 à ANNECY (74)

N° 038110474 A GRENOBLE, le 16 juin 2011

Le Titulaire, 

P/ Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,
et de la Cohésion Sociale
par délégation, l'Inspecteur Départemental de l'Isère

Vincent BOBO 

DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

DIPLÔME D'ÉTAT

Diplôme d'Etat d'alpinisme - Accompagnateur en moyenne montagne Option Moyenne montagne enneigée

est attribué en application de l'arrêté **Ministériel** du **25/09/2014**

à **Madame Marion CADOUX (Numéro NJS : NJS00248383F)**

né(e) le **07/09/1984** à **ANNECY (Haute-Savoie)**

N° du diplôme A **Lyon**, le **24 août 2017**
DEMMARA170878

Le Titulaire, 

(Cachet et signature du Directeur)

Pour la directrice régionale et départementale
par intérim, et par délégation,
la chef du pôle Emploi, Formation, Certification,

Astrid LESBROS-ALQUIER

IMPRIMERIE NATIONALE



L'En Hôt
Marion Rivollet - 287 route de Lieutraz - 74130 BRISON
Tel : 04 50 96 95 44 - Port. : 06 49 32 45 51 - marion.rivollet@lenhot.fr

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
UNIVERSITÉ DE SAVOIE

ENSM Saint Étienne
UNIVERSITÉ DE SAINT-ÉTIENNE
ENS LETTRES LYON

MASTER

Vu le code de l'éducation :

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 août 2007 relatif à l'habilitation de l'Université de Savoie, de l'ENSM Saint Étienne, de l'Université de Saint-Étienne, de l'ENS LETTRES LYON à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme MARION CADOUX, née le 7 septembre 1984 à ANNECY (074), en vue de son inscription au Master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**, à finalité RECHERCHE, mention SCIENCES APPLIQUÉES À LA MONTAGNE, spécialité **SYSTÈMES TERRITORIAUX, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AIDE À LA DÉCISION**
mention très bien

est délivré à **Mme MARION CADOUX**

au titre de l'année universitaire 2007-2008

et confère le **grade de Master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Grenoble, le 1 juillet 2009

Le titulaire



N° CHAMBER 7771925
/2009200704254

Le Président



Gilbert ANGENIEUX

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Jean SARRAZIN



Médiateur de la consommation



Médiation de la Consommation & Patrimoine

ATTESTATION
SERVICE DE MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

MCP MÉDIATION, entité référencée par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC)

Atteste par la présente avoir signé une convention de prestation de services de médiation de la consommation conformément aux dispositions de l'article L 612.1 et suivants du Code de la Consommation

AVEC

Marion Rivolet - L'En Hôt

Siège social sis 287 route de Lieutraz, 74130 Brizon

Numéro de SIRET : 52366955400017

Selon la convention cadre signée en date du 14/09/2021

La présente attestation est valable jusqu'au 30/09/2023

Fait à Paris

Le 06/01/2023

Pour valoir ce que de droit

Pour MCP MÉDIATION



L'En Hôt

Marion Rivollet - 287 route de Lieutraz – 74130 BRISON

Tel : 04 50 96 95 44 – Port. : 06 49 32 45 51 – marion.rivollet@lenhot.fr